

Berloz, le 9 décembre 2024

Conformément aux articles L1122-3 al.3, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du **CONSEIL COMMUNAL** qui se tiendra le **mardi 17 décembre 2024 à 19h30** en la salle du Conseil, Rue Antoine Dodion 10, 4257 Berloz.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Organes - Installation et prestation de serment du Président du Centre Public d'Action sociale en tant que membre du Collège communal
2. Organes - Période 2024-2030 - Déclarations facultatives d'apparentement - Prise d'acte
3. Marchés publics - Délégation au Collège Communal du choix du mode de passation des marchés et de leurs conditions - Décision
4. Personnel - Délégation de compétences en matière d'engagement et de licenciement - Décision
5. Finances communales - Douzième provisoire janvier 2025 - Décision
6. Finances communales - Octroi de la gratuité de location pour la salle Li Vî Qwarèm pour Cap'Able asbl - Décision
7. Finances communales - Subsidés aux Comités 2024 - Décision
8. Finances CPAS - Budget 2025 - Approbation
9. Synergies Communes/CPAS - Rapport annuel sur les synergies et économies d'échelle - Approbation
10. Proposition à la demande du groupe ECOLO - Motion contre le transfert de la charge économique et sociale des résidents du royaume sans emploi aux communes et pour leur maintien dans la branche « chômage » de la sécurité sociale des personnes involontairement privées d'emploi - Décision
11. Procès-verbal de la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale du 26 novembre 2024 - Approbation
12. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26 novembre 2024 - Approbation
13. Procès-verbal de la séance d'installation du Conseil communal du 2 décembre 2024 - Approbation

Huis clos

14. Personnel - Mise en disponibilité d'un membre du personnel

Pour le Collège communal,

Le Directeur général,

Antoine Rizzo



Le Bourgmestre,

Alain Happaerts